Envoyé en préfecture le 04/03/2026
Reçu en préfecture le 04/03/2026
Publié le
ID : 035-213500796-20260217-D_1_17_02_2026-DE

République Française

Commune de CHEVAIGNÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Mardi 17 Février 2026

Nombre de membres		
Conseil	Présents	Qui ont pris part au vote
18	16	

Vote
Votes détaillés par associations

L'an 2026, le 17 Février à 20 heures 15 minutes, le Conseil municipal de la Commune de CHEVAIGNÉ s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de VINCENT Sandrine, Maire, en session ordinaire.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 13/02/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés le 13/02/2026.

Présents : Madame VINCENT Sandrine, Maire, Madame BACHMANN – DOULAIN Ruth, Madame BUHOT Caroline, Monsieur CADIEU Marcel, Madame DANET Evelyne, Madame DARTOIS Katiana (à compter de 20h18), Monsieur DESBROUSSES Jérôme (à compter de 20h20), Monsieur DROUET Nicolas, Monsieur FIGUEIREDO Nicolas, Monsieur FLAMENT Patrick, Monsieur GENDRON David, Madame GUEZENEC Anne, Madame GUIMONT Hélène, Monsieur LE DANFF Alain, Madame LEMPÉRIÈRE Ghislaine, Monsieur RIDARD Guillaume
Formant la majorité des membres en exercice

Excusé ayant donné procuration : Monsieur CLÉVÉDY Yannick (donne pouvoir à Monsieur DESBROUSSES Jérôme)

Excusée : Madame RIAUX Édith

A été nommée secrétaire : Madame GUIMONT Hélène (article L.2121-15 du CGCT)

001 - Vie associative / Finances - Vote des subventions aux associations de la Commune pour l'année 2026

Rapporteur : Madame LEMPÉRIÈRE Ghislaine, Adjointe

Madame le Maire précise que les membres du Conseil municipal ou un membre de leur famille faisant partie du bureau d'une association ne prennent pas part au vote pour l'association concernée.

Vu la réunion de la Commission « associative, sportive, culturelle et aux Solidarités » ;

1 / Vote des subventions aux associations calculées en tenant compte du nombre d'adhérents :

Madame Ghislaine LEMPÉRIÈRE explique que le mode de calcul est fonction du nombre d'adhérents, de l'inflation, des coûts de fonctionnement, des frais d'arbitrage, de compétition. Elle rappelle qu'il n'est pas pris en compte les frais de personnel, de déplacement.

Envoyé en préfecture le 04/03/2026
Reçu en préfecture le 04/03/2026
Publié le
ID : 035-213500796-20260217-D_1_17_02_2026-DE

Nom	Montant voté 2025	Montant proposé pour 2026	Vote
ASCC	3 410 €	3 049 €	Pour : 17 Heure du vote : 20h21
ASCC - Quotient familial	1 700 €	1 820 €	Pour : 17 Heure du vote : 20h21
ASCC - subvention exceptionnelle	Pas de demande	Pas de demande	
IBC (Illet Basket Club)	847 €	1 219 €	Pour : 17 Heure du vote : 20h22
IBC (Illet Basket Club) - Quotient familial		60 €	Pour : 17 Heure du vote : 20h22
VTT Canal Riders	262 €	229 €	Madame le Maire et Monsieur Patrick FLAMENT ne prennent pas part au vote Pour : 15 Heure du vote : 20h23
VTT Canal Riders - subvention exceptionnelle		212 €	Madame le Maire et Monsieur Patick FLAMENT ne prennent pas part au vote Pour : 15 Heure du vote : 20h23
US Illet Forêt (Foot)	1 495 €	1 469 €	Pour : 17 Heure du vote : 20h24
US Illet Forêt - Quotient familial	280 €	300 €	Pour : 17 Heure du vote : 20h24
US Illet Forêt - subvention exceptionnelle		355 €	Pour : 17 Heure du vote : 20h24
Tennis Club de Chevaigné	372 €	394 €	Pour : 17 Heure du vote : 20h25
Tennis Club de Chevaigné - Quotient familial	40 €	40 €	Pour : 17 Heure du vote : 20h25
Breizh Cow-Boy - Danse	145 €	Pas de demande	

Envoyé en préfecture le 04/03/2026
Reçu en préfecture le 04/03/2026
Publié le
ID : 035-213500796-20260217-D_1_17_02_2026-DE

Country			
Cercle d'escrime de Chevaigné	475 €	316 €	Pour : 17 Heure du vote : 20h27
Cercle d'escrime de Chevaigné - Quotient familial	40 €		
Cercle d'escrime de Chevaigné- subvention exceptionnelle		477 €	Pour : 17 Heure du vote : 20h27
GR Breizh'Illienne	580 €	522 €	Pour : 17 Heure du vote : 20h27
L'Élan Chevaignéen	520 €	532 €	Madame Ghislaine LEMPÉRIÈRE ne prend pas part au vote Pour : 16 Heure du vote : 20h27
Chevaigné Babyfoot Club	150 €	138 €	Pour : 17 Heure du vote : 20h29
Chevaigné Babyfoot Club - Quotient familial	15 €		
Chevaigné Babyfoot Club - subvention exceptionnelle (investissement)		961,92 €	Pour : 17 Heure du vote : 20h29

2 / Vote des subventions aux associations calculées sans tenir compte du nombre d'adhérents :

Nom	Montant voté 2025	Montant proposé pour 2026	Vote
Comice agricole	1 149,62 €	1 125 €	Pour : 15 Contre :2 (Monsieur David GENDRON et Monsieur Guillaume RIDARD) Heure du vote : 20h30
Comité de Jumelages	500 €	500 €	Pour : 17 Heure du vote : 20h31
Pain d'Épice	690 €	570 €	Pour : 17 Heure du vote : 20h32
Pain d'Épice - Quotient familial	114,50 €	97,50 €	Pour : 17 Heure du vote : 20h32
Comité des fêtes	2 690,60 €	2 740,64 €	Madame Anne GUEZENEC ne prend pas part au vote

Envoyé en préfecture le 04/03/2026
Reçu en préfecture le 04/03/2026
Publié le
ID : 035-213500796-20260217-D_1_17_02_2026-DE

			Pour : 16 Heure du vote : 20h33
Comité des fêtes – subvention exceptionnelle d'investissement	Pas de demande	401,56 €	Madame Anne GUEZENEC ne prend pas part au vote Pour : 16 Heure du vote : 20h33
Fraternité africaine	500 €	500 €	Pour : 17 Heure du vote : 20h33
La Carriole	350 €	350 €	Madame Ruth BACHMANN- DOULAIN ne prend pas part au vote Pour : 16 Heure du vote : 20h34
Terra Komela	355 €	375 €	Monsieur Guillaume RIDARD ne prend pas part au vote Pour : 16 Heure du vote : 20h34
Les Vents d'Anges Heureux	Pas de demande	Pas de demande	
APEL (sorties scolaires, école privée) *	1 876 €	1 876 €	Pour : 17 Heure du vote : 20h37
ECOLA 2000 (sorties scolaires, école publique) *	5 572 €	5 208 €	Pour : 17 Heure du vote : 20h37
EMI (École de Musique)	21 875 €	21 875 €	Pour : 14 Abstention : 3 (Madame Ruth BACHMANN, DOULAIN, Madame Katiana DARTOIS et Monsieur David GENDRON) Heure du vote : 20h39
EMI (École de Musique) – Quotient familial	240 €	260 €	Pour : 17 Heure du vote : 20h41
EMI (École de Musique) - subvention exceptionnelle	0 €	0 €	

*Madame Katiana DARTOIS propose de réfléchir à l'avenir sur une augmentation de la participation communale suite à l'augmentation des coûts des transports.
Monsieur Jérôme DESBROUSSES demande à ce que les transports collectifs soient privilégiés lorsque cela est possible.
Madame Katiana DARTOIS répond que c'est déjà une problématique prise en compte.

Madame Ghislaine LEMPÉRIÈRE est questionnée sur le nombre d'élèves de Chevaigné inscrit à l'EMI.
Elle répond que 50 élèves de Chevaigné sont inscrits.

Une provision est inscrite au budget afin de permettre le versement de subventions exceptionnelles en cours d'année en cas de projets associatifs.

Envoyé en préfecture le 04/03/2026
Reçu en préfecture le 04/03/2026
Publié le
ID : 035-213500796-20260217-D_1_17_02_2026-DE

République Française

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :
- Adopte le vote des subventions aux associations de CHEVAIGNÉ tel que ci-dessus proposé pour l'année 2026, conformément aux votes détaillés par associations et sous réserve de la complétude du dossier de demande.

Fait et délibéré à CHEVAIGNÉ, le Mardi 17 Février 2026.

Pour extrait conforme

La Secrétaire de séance,
Hélène GUIMONT

Le Maire,
Sandrine VINCENT

MAIRIE DE CHEVAIGNE (ILLE-ET-VILAINE)

Acte rendu exécutoire après transmission en PRÉFECTURE D'ILLE et VILAINE le : 4 Mars 2026
et Publication le : 4 Mars 2026